



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 09/12/2021

Le Maire de BLAIN

à

Maître RUAUD
54 bis rue de Nozay
44130 BLAIN

URB/JT

OBJET : Certificat de numérotage

Je soussigné, Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de la commune de Blain,

CERTIFIE

Que la parcelle cadastrée : **Section AN numéro 605**

Porte l'adresse suivante : **3 BIS impasse des Mimosas, 44130 BLAIN**

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



Fait à Blain,
Le 09/12/2021

Pour le Maire de BLAIN,
Philippe CAILLON
Adjoint délégué
à l'Aménagement du Territoire



Mairie de Blain

2 rue Charles de Gaulle - CS 90 001 - 44130 BLAIN - ☎ 02 40 79 00 08 - Fax 02 40 79 83 72
Courriel : mairie@ville-blain.fr - Site : <https://www.ville-blain.fr>





MAIRIE DE BLAIN

06 DEC. 2021

COURRIER / ARRIVÉ

DAMIEN RUAUD

NOTAIRE

54 Bis, rue de Nozay – BP 27 - 44130 BLAIN

Voie de Contournement de BLAIN – Au Rond Point de l'Europe : Direction Centre Ville – 200m à droite

Téléphone **02 40 79 06 19**

Adresse courriel : office.ruaudetassocies@notaires.fr

Marylène **HUÉ**
Clémence **DURENNE**
Tifenn **LE MENÉ**
Diplômées Notaires

MAIRIE
Service Urbanisme

44130 BLAIN

BLAIN, le 3 décembre 2021

Affaire suivie par :

Cécilia DUPUIS

Ligne Directe : 02 40 79 07 22

N/Réf : 2021000677 Vente BERTHO PIERRE CTS / CHASSELOUP CHRISTIAN

DR / CED / CHB

V/Réf :



Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre du dossier de Vente cité en références, je vous remercie de bien vouloir m'adresser **le certificat de numérotage** sur un terrain à bâtir situé sur la commune de BLAIN (44130), 3, impasse des Mimosas,

Cadastré :

- section AN, numéro 605, pour une contenance de 0 ha 3 a 5 ca.

dont les propriétaires sont : Madame Cécile BERTHO , Madame Marie-Pierre BERTHO , Madame Elisabeth BERTHO , Madame Marie-Thérèse ANEZO et Monsieur Thierry BERTHO .

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, vous trouverez ci-joint un extrait de plan cadastral.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

P/o Maître Damien RUAUD

Damien RUAUD
Denis BRIFFAULT
Eric BALLEREAU
NOTAIRES ASSOCIÉS
54 BIS, RUE DE
NOZAY - BP 27
44130 BLAIN

SARL DAMIEN RUAUD - DENIS BRIFFAULT - ERIC BALLEREAU - FABIENNE BORGARD
NOTAIRES

Détenteur des minutes des Études de SION-LES-MINES, SAFFRÉ et VAY
Reçoivent de préférence sur rendez-vous - Bureaux fermés le samedi.

SARL Titulaire d'un Office Notarial. Adhérente d'une association agréée.
Règlement des honoraires et des frais par chèques libellés au nom de la SARL ou de l'un des associés.



Commune : **015-2981V**
BLAIN (015)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : **AN**
Feuille(s) : 000 AN 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 30/08/2021
Support numérique : _____

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 2981
Document vérifié et numéroté le 30/08/2021
A Nantes
Par **Christophe LOQUET**
Géomètre des Finances Publiques

Signé.

Pôle de Topographie et de
Gestion Cadastre de NANTES
2, rue du Général Marguerite
CS 13513
44035 NANTES Cedex 1
Téléphone : 02 51 12 86 36

ptgc.440.nantes@dgifp.finances.gouv.fr

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la feuille n° 6463.
_____, le _____

D'après le document d'arpentage
dressé
Par **DUPONT Emilie** (2)
Géomètre expert
Réf. 29/07/2021
Le Cabinet BCG
9 rue Thomas Edison BP 14
44130 BLAIN
Réf: **B8627**

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien nantais du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriant, etc...)

Publication par acte

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

